

IPI-25A

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle	
Santé	2	2		
Risque d'incendie	0	0		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2005-04-25

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: IPI-25A
MSDS #: 05173_HX
Code du produit: 05173013, 05173120, 05173152, 05173220, 05173330, 05173479, 05173482, 05173505, 05173620, 05173699, 05173700
Utilisation recommandée: Nettoyant/agent de phosphatation du fer.
Producteur, importateur, fournisseur:
 JohnsonDiversey, Inc.
 3630 E. Kemper Rd.
 Cincinnati, OH 45241
 Phone: 1-800-438-2647
 Canadian Headquarters
 JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 2401 Bristol Circle
 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131
Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Aperçu des premiers secours

AVERTISSEMENT. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas y goûter ni l'avaler.

Principales voies entree: Peau. Yeux. Inhalation. Ingestion.
Contact avec la peau: Irritation sévère des yeux.
Contact avec les yeux: Irritation sévère des yeux.
Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Peut causer de l'hypocalcémie, entraînant une fibrillation ventriculaire à action retardée qui soit potentiellement mortelle.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Acide phosphorique	7664-38-2	1 - 5%	1.25 g/kg (rat)	2740 mg/kg (lapin)	25.5 mg/m ³ (rat)
l'acide fluorhydrique	7664-39-3	0.1 - 1.0%	15.2 mg/kg (rat)	Non disponible	1276 ppm/1H (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Consulter un médecin .
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes . Consulter un médecin .
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin .
Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement .
Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutané préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone
Dangers spécifiques: Non applicable
Risques Inhabituels Aucun à notre connaissance
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8) . Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Méthodes de nettoyage: Méthodes de nettoyage - déversement important. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit . POUR UTILISATEUR COMMERCIAL ET INDUSTRIEL SEULEMENT .

Stockage:

Protéger du gel . Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes anti-éclaboussures chimiques en cas de contact ou de risque d'éclaboussures .

Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques . Comprend . gants en néoprène.

Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .

Protection respiratoire: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation . En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Acide phosphorique	7664-38-2	3 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA)	1 mg/m ³	1 mg/m ³ (TWA) 3 mg/m ³ (STEL)
l'acide fluorhydrique	7664-39-3	3 ppm (Ceiling)	2.5 mg/m ³ F ₊	

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide	Aspect:	solution aqueuse
Couleur:	Clair Paille	Point/intervalle d'ébullition:	indéterminé
Odeur:	Pas d'information disponible	Point/intervalle de fusion:	indéterminé
Densité:	1.35	pH:	1.5
Dilution pH:	3.1 (1%)	Densité:	Pas d'information disponible
Masse volumique apparente:	Pas d'information disponible	Température de décomposition:	indéterminé
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible	Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible	Solubilité:	soluble
Solubilité dans d'autres solvants:	Pas d'information disponible	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	0%
Viscosité:	Pas d'information disponible	Point d'éclair:	Sans objet
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable

polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone .

Matières à éviter: des oxydants forts. Des bases .

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	ORALE , DL50 estimé entre 3000 - 4000 mg/kg .
Information sur les composants:	Voir la Section 3
Toxicité chronique:	L'exposition répétée à des niveaux élevés de fluorure par voie d'ingestion, d'inhalation (ou d'absorption transcutanée s'il s'agit d'un risque d'absorption cutanée) peut occasionner la fluorose. La cible primaire est le squelette. Les effets peuvent inclure l'ostéoporose, une densité accrue des os, la tacheture de l'émail des dents et la calcification des ligaments .
Effets spécifiques	
effets cancérogènes:	Aucun connu
effets mutagènes:	Aucun connu
Toxicité reproductrice:	Aucun connu
Effets sur l'organe-cible:	Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif . Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État .

RCRA Hazard Class: D002

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDL) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Acide phosphorique	7664-38-2	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Alkyl-polyalkoxy glycol	68154-99-4	-	-	-	-	-	-
Phosphate monosodique	7558-80-7	-	-	-	-	-	-
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
l'acide fluorhydrique	7664-39-3	Listed	-	-	-	Listed	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Acide phosphorique	7664-38-2	1 - 5%	5000		
l'acide fluorhydrique	7664-39-3	0.1 - 1.5%	100	100	Listed.

Composants	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
l'acide fluorhydrique	Listed.		

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat	Y
Différée	Y
Incendie:	N
Réactivité	N
Décompression soudaine	N

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques, E Matières corrosives.



Composants	N° CAS	NPRI
------------	--------	------

l'acide fluorhydrique	7664-39-3	Listed
-----------------------	-----------	--------

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.